

BDE – UTC

Procès-Verbal

Conseil d'Administration

Le mercredi 08 janvier 2019



Le présent procès-verbal comporte 4 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne
Tel : 03 44 23 43 85 - Mél. : bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

1. Ouverture du Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 19h55 le mardi 08 janvier 2019 dans la salle de réunion du 1^{er} étage de la MDE de l'UTC, Rue Roger Coutollenc, à Compiègne.

Pour rappel les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 17 à 21 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC
- Le président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôles, soit 6 voix par pôle »

1.1. Membres

Etaient présents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
SAINTE CLUQUE	Paul	BDE-UTC	Président	1
GNAEDIG	Manon	BDE-UTC	Trésorière	1
LECHAT-MÉNARD	Némo	BDE-UTC	Secrétaire	1
MARCHAND	Matthieu	BDE-UTC	Vice-président	1
OUATTARA	Guillaume	BDE-UTC	Vice-président	1
POTIER	Alexandre	BDE-UTC	Vice-président	1
CATTEZ	Simon	PAE-UTC	Trésorier	2
BARTHELEMY	Jean-Gabriel	PSEC-UTC	Trésorier	2
MONNERET	Fabien	PSEC-UTC	Secrétaire	2
DELBECQ	Alban	PTE-UTC	Président	2
GLIUMMARA	Clément	PTE-UTC	Secrétaire	2
TYTECA	Dylan	PVDC-UTC	Président	2
CHARRONDIERE	Thibault	PVDC-UTC	Trésorier	2
BERG	Paul	PVDC-UTC	Secrétaire	2

Etaient absents :

Nom	Prénom	Association	Poste	Voix
CAZENAIVE	Laurie	PSEC-UTC	Présidente	2
CHELLE	Valentin	PTE-UTC	Trésorier	2
BEAUDOU	Camille	PAE-UTC	Présidente	2
EHRHARDT	Marianne	PAE-UTC	Secrétaire	2

Alban DELBECQ, Président du PTE-UTC, possédait exceptionnellement 4 voix suite à la procuration (2 voies supplémentaires) réalisée par Valentin CHELLE. (Cf. annexe 1)

Dylan TYTECA, Président du PVDC-UTC, possédait exceptionnellement 4 voix suite à la procuration (2 voies supplémentaires) réalisée par Laurie CAZENAIVE. (Cf. annexe 1)

Comme stipulé dans l'article 19 des statuts du BDE-UTC, un quorum d'un tiers des voix délibératives est requis pour la tenue du CA, soit 10 voix. A l'ouverture, 26 voix étaient présentes, le conseil d'administration a donc pu avoir lieu.

1.2. [Ordre du jour](#)

L'ordre du jour est le suivant :

- Acceptation des procès-verbaux des CA pour l'année 2018 ;
- Subventions supplémentaire pour Comet ;
- Questions diverses.

2. Acceptation des procès-verbaux des CA pour l'année 2018

Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration en date du :

- 10/04/18
- 05/06/18
- 26/09/18
- 16/10/18
- 05/11/18

Vote :

- 0 abstention
- 0 votes blancs
- 0 vote contre
- 26 votes pour

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des suffrages exprimés.

3. Subventions supplémentaire pour Comet

Vote de la subvention supplémentaire de 700€ pour Comet :

- 0 abstention ;
- 0 votes blancs ;
- 26 votes contre ;
- 0 vote pour.

A l'unanimité, la subvention supplémentaire ne sera pas attribuée.

4. Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration est clos par le président de séance à 20h10.

Le président de séance
Paul Sainte-Cluque

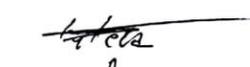
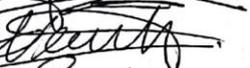


Le secrétaire de séance
Némo Lechat Ménard



Feuille émargent

CA BDE-OTC 2/10/19

NOM	Prénom	procurations	Signature
MARCHANT	Mathieu	/	
BERG	Paul	/	
TYTECA	Dylan	1 (burine)	
Chamondière	Oribault	/	
BARTHELEMY	Jean-Gabriel	1	
GNAEDIG	Manon	1	
Solier	Alexandre	/	
GIUMMARA	Clément	/	Climmara 
DELBECCQ	Alban	1	Alban 
HONNERET	Fabien	1	Honneret 
DECAUX	Mathieu	/	Signature
EAMINADE	Anne-Laure	/	Signature
CATTEZ	Simon	/	
QUATTARA	Guillaume	/	
LECHAT-RENAUD	Némo	/	Lechat 
SAINTE-CLIQUE	Paul	/	